L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 14 SEPTEMBRE 1887.

Théâtre de l'Opéra.

Une lettre de M. Mangé à son agent M. Victor Nippert, nous apprend qu'un nouvel engagement vient d'être contracté à Paris: celui de M. Caselle, ténor d'opérette, doublure de M. Genin, au besoin, mais auquel seront surtout distribués les rôles qu'on pourrait appeler ténors légers d'opérette.

Le volume de la voix, chez M. Genin, est, paraît-il, étendu, relativement au genre opérette, et il est dans son élément surtout quand il s'attaque à un ouvrage requérant quelque force.

Avec ces deux sujets, de natures opposées, beaucoup de variété pourra être donnée au répertoire.

Nous l'avons déjà écrit, nous ne connaissons pas M. Berger, le premier ténor d'opéra—pas plus que les autres chanteurs de la troupe nouvelle—mais il nous arrive encore sur lui quelques bonnes notes; nous nous empressons de constater le fait.

Nous disions, l'autre jour, que ce chanteur avait appartenu à l'Opéra Populaire (Paris), et que, grâce à lui, une reprise heureuse de *Roland à Roncevaux* y avait eu lieu. Ajoutons quelques détails relatifs au passage de M. Berger à l'Opéra Populaire, alors que le Conseil Municipal de Paris alloua à ce dernier une subvention de 300,000 francs, si nous ne nous trompons. Pour la formation de la troupe de ce théâtre municipal, si pouvons ainsi dire, une Commission avait été organisée. A elle était confiée la tache d'entendre, de choisir les artistes.

Elle se composait de deux conseillers municipaux, de deux compositeurs, MM. Massenet et de Joncières et enfin de M. Halanzier, ex-directeur de l'Opéra de Paris. Ce fut devant ces cinq juges que se présenta M. Berger qui, après plusieurs auditions, fut définitivement engagé pour trois ans. Ainsi que nous venons de le rappeler, ce fut dans la reprise de *Roland à Roncevaux*, l'œuvre de Mermet, créée par Gueymard, qu'on le produisit devant le public parisien, qui lui fit excellent accueil.

Un pareil précédent posait très favorablement M. Berger, qui depuis a figuré avec succès sur les principales scènes de France.

On nous affirme qu'il est à cette heure dans toute la force de ses moyens, de son talent, et que nous devons le considérer comme une acquisition précieuse pour notre théâtre lyrique français. Nous verrons.

Nous avons aussi l'opinion de quelques personnes, artistes et amateurs, sur M. Garand, la doublure de M. Berger. Elles s'accordent toutes à lui reconnaître un grand foyer, une voix remarquable comme volume, timbre, étendue et un sentiment vrai de la musique. M. Garand est un jeune homme, auquel un bel avenir semble être réservé au théâtre.

Quant à M. Claverie, le baryton d'opéra, sa réputation est bien établie; il compte au premier rang des chanteurs de la province française; partout il y a obtenu des succès très sérieux. L'un des ténors les plus en vue de l'Opéra de Paris disait récemment à un ami, qui nous transmet l'appréciation: la place de M. Claverie est à l'Opéra.

A la date de la dernière lettre de M. Mangé, il était toujours en pourparlers avec M. Warnots, chef d'orchestre à Bruxelles, et espérait réussir dans ses négociations. M. Mangé s'occupait aussi très activement du choix de trois danseuses, dont se composerait son *divertissement*. Il entrevoyait que, dans un délai de cinq ou six jours, le cadre de sa troupe serait au complet.

Il précèdera cette troupe parmi nous, car s'il ne change rien à ses projets, il s'embarquera le samedi, 24 septembre et par conséquent, arrivera ici vers le 5 ou le 6 octobre.

Nous aimons à penser qu'il y trouvera pour première récompense de ses efforts une liste d'abonnement ayant à peu près atteint le chiffre qu'il sollicite. Sa présence, nous n'en doutons pas, achèvera l'œuvre; le patronage de notre population lui dira qu'il a eu raison d'avoir confiance en elle.

Si nous en jugeons bien, il se propose de mener très rondement le répertoire durant les trois ou quatre mois d'exploitation. Il sait que le renouvellement continu de l'affiche est une des premières conditions de réussite à la Nouvelle-Orléans, dont la population, elle, ne se renouvelle guère. Avec sa connaissance de notre parterre il n'aura pas manqué d'engager des sujets prêts pour un vaste répertoire, lui facilitant cette indispensable variété dans les programmes.

Les réparations, les améliorations se poursuivent à l'intérieur de la salle. M. Victor Nippert s'est déjà mis en relations avec deux compagnies, au sujet de l'éclairage à l'électricité.

Nous croyons savoir que les deux devis de celles-ci en ont été transmis à M. Mangé. Il y a là encore d'assez lourdes charges; mais la transformation s'impose.

Les choristes engagés ici sont déjà sérieusement à l'étude; en cela, les recommandations de M. Mangé sont très pressantes.

—On nous dit que le Club Dramatique et Social Franco-Louisianais marche rapidement dans son travail de réorganisation. Les nous lui viennent en bon nombre; déjà il peut concevoir l'espoir de former une troupe dramatique d'amateurs, qui lui permettra d'offrir à notre public des soirées fort agréables. Vaudeville, comédie, drame comptent ici bien des appuis. Nous serons heureux d'avoir à constater le plein succès du nouveau Club, dont les officiers ont dû être nommés hier soir.

Le *Voltaire* annonce que l'enquête relative à la publication anticipée de l'ordre de mobilisation faite par le *Figaro* de Paris est aujourd'hui terminée. Elle a amené l'arrestation de deux soldats de la 20ème section de l'état-major, ayant l'un et l'autre le titre de secrétaires. Ces deux jeunes gens, qui se nomment Ronssel et Modot, ont été arrêtés et conduits à la prison du Cherche-Midi. Ils auront à répondre devant le conseil de guerre du crime de haute trahison.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:
Les poésie de Lamartine.
Pour les hommes:
Un proverbe ou une comédie: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Alfred Mercier,
P. O. Box 2846.

Chronique de la Ville.

Température du 13 septembre 1887.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	25
Midi	87	31
3 P. M.	88	30
6 P. M.	84	27

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Prosper Soiure à Mlle Catherine Froument.
Charles E. Labonsquie à Mlle Rosa Fisher.
Geo. D. Fust à Mme Vve Caroline Herckenrath.

Naissances.

Mme Alexandre Curtelin, une fille.
Mme Delord Barth, un garçon.
Mme Julien T. Boulemet, un garçon.
Mme Otto H. Claren, un garçon.
Mme Thos H. Handy, une fille.
Mme Anthony J. Gels, une fille.
Mme Andrew V. Hewitt, un garçon.
Mme Louis E. Sander, un garçon.

Décès.

Anton Speck, 82 ans, 253 rue des Remparts, côté sud.
Abdie Miller, 39 ans, Shakspeare Almshouse.
Mme Louise W. Bustis, 33 ans, 221 rue Delachaise.
Mlle Georgiana Hodgkins, 31 ans, 137 1/2 rue Troisième.
Camille Klyle, 11 mois, rue Annonciation, près Bellecastle.
Patrick Keenan, 38 ans, 651 rue Gravier.
Raymon P. McElroy, 12 jours, 343 rue Carondelet.
Mlle Camelia Davis, 17 ans, 524 rue Villeré, côté nord.
Amos T. Everhart, 75 ans, 92 rue Pleasant.
Mme Rosa Gomes, 32 ans, 59 rue Hôpital.
Juliana F. Faust, 4 jours, 510 rue Robertson.
J. B. Jonas, 30 ans, habitation Cota.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Alexander Thenit et Alfred Daniel Bujac à Maurice Congot, un terrain dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, St-André, Annonciation et Laurel, $1675.

Mutual Building and Homestead Ass'n à Fergus Kernan, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Douane, Bienville et Villeré, $2400.

Augusta A. Finch et als à Augusta A. Finch, deux lots contigus dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Thalie, Erato et Constance, $3,750.

Oscar Nisatto ou Nesato à Georges A. Guéringer, deux terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, d'Abadie et Onzaga, $300.

Julie Soudain à Jules Soudain, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, Rempart et St-Louis, $1550.

Joseph Roth à Jules Rimbolt, une portion de terre dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, St-Philippe, Touti et Ursulines, $400.

Cour Civile de District.—L'inventaire de la succession Auguste François a donné $800.

Le juge Monroe a accordé à T. L. Airey & Cie. et T. L. Airey et A. T. Janin, individuellement, pour payer leurs dettes sans intérêts un délai de 1, 2 et 3 ans, à dater du 31 août 1887.

Cour Criminelle de District.
—Section A.—
Accusations:
Attaque à main armée: Robert Brown.
Voies de fait Pinkie Taylor.
Coups et blessures: Winnie Stapleton.
Détournement: Quong Li,
Se sont déclarés innocents:
G. Matranza, Charles Fuller, port d'armes cachées;
William Roberts, Fannie Jones, Daisie Oten, Elorence Mamock, James Wilson, Wm Valentine, voies de fait;
D. Hilliard et Marie Gast, larcin.
Joseph Jane, attaque, 1 mois de prison.
Levi Brown, port d'armes cachées, $5 ou 5 jours.
Chas. Silyestro, port d'armes cachées, $5 ou 5 jours.
Oscar Thomas, attaque, 1 mois.
Une ordonnance de non lieu est rendue contre John Smith, coups et blessures,

La caution de Geo. Samuels, accusé de vol, qui n'a pas comparu devant la cour, a été confisquée. Cette caution est de $500 et signée par Mlles W. et S. Samuels.

—Le grand juri est en session.

La prison de Paroisse et le Grand Jury.—Le juge Roman a recommandé aux membres du Grand Jury qui est entré hier en session, de s'occuper au plus tôt de l'Enquête relative à la maladie connue sous le Noire d'œdeine, qui fait de rapides progrès parmi les détenus de la prison de paroisse, dont plusieurs ont déjà succombé.

La maladie se déclare pendant les mois d'été et d'attaque aux prisonniers dont la détention dépasse 3 ou 4 mois ce qui explique que les femmes, subissant le courts emprisonnements en sont presque exemptes.

Le shérif Butler a fait son possible pour enrayer la maladie sans pouvoir y arriver, mais il exprime la certitude que le retour de la saison d'hiver mettra fin à cette sorte d'épidémie.

Elle a causé, durant les dernières semaines, cinq décès, et il y a en ce moment en prison vingt-et-un détenus atteints, dont deux, un homme et une femme, sont en danger de mort.

Le juge Roman a demandé au grand jury de vouloir bien présenter son rapport aussitôt qu'il lui sera possible de le faire.

Loterie de la Louisiane.—Nous publions la liste des numéros auxquels sont échus les premiers lots au tirage de la loterie de la Louisiane qui a eu lieu hier, 13 septembre:

37496	$150,000
51363	50,000
85273	20,000
81627	10,000
99399	10,000
9168	5,000
37671	5,000
48853	5,000
67163	5,000

$1000

817	2461	7573	1373	21439
90696	38416	48900	51751	59894
60800	72910	73223	78425	79726
87124	89429	90025	97775	99591

Taxes.—Recettes des taxes pour la journée de lundi, $3469 97.

14 Septembre.—C'est aujourd'hui le 14 septembre, date brillante, glorieux anniversaire, où se sont accomplis de non moins glorieux événements, à jamais gravés dans la mémoire de la population de la Nlle-Orléans, et qui sont une des belles pages de son histoire.

Au 14 septembre 1874, le peuple de la Nlle-Orléans, dans un élan superbe, se souleva sous la conduite des généraux Ogden et Behan, pour protester contre un gouvernement tyrannique, celui du gouverneur Kellogg, dont le parti fut défendu par la police et la milice de la ville, à la tête desquelles se trouvaient les généraux Longstreet et Badger.

Le gouvernement fut renversé (pour un moment du moins), mais au prix de la mort de 16 braves citoyens, 16 patriotes dont le dévouement est toujours présent à notre esprit.

Au 14 septembre 1887, cette date mémorable nous est plus chère que jamais et les années ont augmenté notre reconnaissance; nous songeons à élever au pied de la rue du Canal, où eut lieu l'engagement, un monument à la mémoire des morts dont nous nous faisons un devoir de décorer les tombes.

C'est en effet aujourd'hui que les associations militaires de la ville feront un pieux pèlerinage aux tombes de leurs camarades morts, dont les restes sont dispersés dans les divers cimetières de la ville.

Fire and Lightning.—Le comité d'éclairage et d'incendie a décidé de se prononcer en faveur de l'offre de la Louisiana Electric Light Co. pour l'éclairage des édifices publics.

Woods Cotton Press.—La presse à coton située au coin des rues Claiborne et du Canal, va décidément faire place à une brasserie.

Les travaux de démolition commenceront lundi prochain et ceux de reconstruction aussitôt que les premiers seront achevés.

Salle de concerts.—Les travaux de réparation de l'immeuble situé au coin des rues Conti et Chartres se poursuivent activement, dans le but de faire de ce rez-de-chaussée une salle de concerts.

Ouvrira-t-elle, n'ouvrira-t-elle pas? telle est la question qui s'agite en ce moment à son sujet.

Les voisins qui avaient d'abord adressé maintes pétitions au Conseil de ville, protestant contre l'ouverture dans le quartier d'un établissement semblable à ceux de la rue Royale, où l'on braille toute la nuit et où les femmes de brasserie sont d'un exemple fort peu décent; semblent ne plus être contraires à ce projet d'ouverture depuis que M. F. Renaudin, qui doit en être le directeur, a affirmé qu'il l'établissement serait simplement une salle de concerts comme celle qui était établie rue Bourbon, près Canal et qu'en outre il apporterait tous ses soins à en faire un établissement respectable. Il est donc très probable que cette salle sera ouverte sous peu.

Conseil municipal.—Seize membres répondent à l'appel à 8 heures moins 10 minutes, et sur la motion de M. Ryan, secondée par M. Prague, le Conseil ajourne parce que le nombre de 16 conseillers n'est pas considéré comme suffisant pour discuter certaines questions importantes, comme celles qui devaient l'être hier soir.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Cabinet français.

Paris, 13 septembre—A un conseil de Cabinet tenu aujourd'hui, le général Ferron, ministre de la guerre, a déclaré qu'il était satisfait du succès obtenu aux derniers essais de mobilisation.

M. Herredia, ministre des travaux publics, a dit qu'il croyait, qu'après avoir complété tous les moyens de transport, l'on pourrait réduire à une journée le temps requis pour la mobilisation d'un corps d'armée.

L'Empereur d'Allemagne.

Stetten, 13 septembre.—L'Empereur d'Allemagne, le prince et la princesse Frédéric Guillaume sont arrivés ici.

Incendie.

Londres, 13 sept—Le cirque Newsom a été détruit hier par un incendie.

L'escadre chinoise.

Portsmouth, 13 sept—L'escadre chinoise, comprenant les cuirassés Chih Yuan, Ching Yuan et Lai Yuan et le torpilleur Yarrow, est partie pour Che Foo.

Le récolte de coton.

Alexandrie, 13 sept—Les nouvelles reçues des champs de coton sont encourageantes.

La chaleur du mois d'août a chassé en partie les chenilles du coton. La cueillette a commencé dans la Haute-Egypte.

Combat avec les flibustiers.

Havane, 13 sept—Dans le récent combat qui a eu lieu à Matanzas, entre un détachement de la garde civile et quatre individus qu'on suppose être des flibustiers de Key West, un de ceux-ci a été blessé, et les soldats ont capturé une carabine et autres objets.

Un second engagement a eu lieu depuis pendant lequel un des hommes qu'on croit être Beribon, a été tué.

Recettes à la Douane.

Madrid, 13 sept.—Un rapport officiel indique que les recettes provenant des douanes de l'île de Cuba, pour les premiers dix jours de septembre, s'élèvent à $310,000 à la période correspondante du dernier mois d'août elles ont été de $128,000 seulement.

Cette grande augmentation est attribuée à l'intervention du capitaine-général Marin dans le service des douanes, depuis la fin du mois d'août.

Nouvelles du Pérou et du Chili.

New York, 13 sept—Les nouvelles reçues de Panama par la malle, en date du 3 septembre, annoncent: "Manuel Santos Scafatel, de l'Equateur, a tué un nommé Manuel Marquez y Lana, gouverneur, de Huacho, Pérou, le 31 juillet.

L'assassin s'est tiré ensuite un coup de pistolet et a succombé à sa blessure plusieurs jours après. Depuis longtemps ils étaient des ennemis jurés.

On a reçu avis de Londres que le marquis de Salisbury a notifié le représentant du Chili de l'arrangement effectué avec les détenteurs de bons péruviens. Il a déclaré aussi que le gouvernement anglais sera heureux d'apprendre que le Chili est arrivé à une solution pacifique de responsabilités qui pèsent sur lui, relativement aux bons, maintenant qu'il possède toute la grande dissolution de l'Union loyale irlandaise.

Londres, 13 septembre—L'Union loyale irlandaise de la Grande Bretagne a été dissoute, à cause du mécontentement qu'on éprouve au sujet de la politique du gouvernement.

Un grand nombre de ses membres joindront la Ligue Nationale.

Neutralité à Samoa.

Londres, 13 sept—Sir James Fergusson, sous-secrétaire des affaires étrangères, a déclaré hier, à la Chambre des Communes, que le consul anglais à Samoa a été requis d'observer une stricte neutralité. Il a ajouté que le gouvernement anglais a reçu l'assurance de l'Allemagne que les puissances signataires au traité ne seraient pas affectées par l'action de l'Allemagne à Samoa.

M. O'Brien.

Dublin, 13 septembre—Le maire, les membres de la municipalité et nombre de citoyens éminents sont allés au devant de M. O'Brien, à la gare du chemin de fer de Cork. Deux cents agents de police et une force militaire imposante ont escorté M. O'Brien à la maison de cour. Ce dernier, après avoir comparu devant la cour, a été envoyé en prison.

Le maire s'est plaint au juge Gardner de la présence des troupes et de la police, présence qui n'a servi qu'à irriter le peuple.

Les rues parcourues par M. O'Brien pour se rendre à la Cour, étaient occupées principalement par les troupes.

La police, qui escortait M. O'Brien, a été assaillie à coups de pierres; plusieurs agents ont été blessés. La police a alors chargé la populace, et nombre de spectateurs ont été blessés.

M. Edward Harrington.

Londres, 13 septembre—Edward Harrington, (nationaliste) a été suspendu de ses fonctions de membre de la Chambre, à la séance d'hier. Quand l'orateur lui a ordonné de s'asseoir, il a répondu: "Je n'en ferai rien. Depuis que j'ai pris la parole, vous n'avez pas cessé une seule minute de me rappeler à l'ordre. Je réclame mon droit de parler." M. Harrington a alors été suspendu et s'est retiré au milieu des applaudissements des parnellites.

Le traité de Berlin.—Le journal Novoe Vremya.

St. Pétersbourg, 13 sept.—On dit ici, dans les cercles semi officiels, que, dans l'éventualité de la non réussite des négociations relativement à la Bulgarie, le gouvernement du Czar proclamera l'annulation du traité de Berlin.

Le journal Novo Vremya dit que l'attitude réservée de l'Angleterre, au sujet de la Bulgarie, est attribuée ici à l'idée que l'intervention allemande en Bulgarie suffira pour embarrasser la Russie, sans l'assistance de l'Angleterre.

Ayoub Khan.

Londres, 13 septembre—On annonce que Ayoub Khan et plusieurs de ses partisans se trouvent près de Hérat.

Le prince Bismarck et le comte Kalnoky.—La commission austro-russe.

Vienne, 13 septembre—L'entrevue du prince, Bismarck et du comte Kalnoky aura lieu dans quelques jours. La commission austro-russe, chargée de régler la question de délimitation de la frontière entre Cracow et Chizanow et Miechow et Olkuss, se mettra activement à l'œuvre sous peu de jours.

Ligue Nationale Irlandaise.

Londres, 13 septembre—MM. Henri Labouchère, G. T. Brunner et Robert Leake ont été élus membres de la Ligue Nationale Irlandaise.

Condamnation.

Vienne, 13 septembre—Le Dr Starcevic, Croate, de la Diète Hongroise, a été condamné à six ans de servitude pénale pour crime de sédition.

M. Wm O'Brien.

Dublin, 13 sept—M. O'Brien a reçu cent livres sterling d'Amérique, qu'il a l'intention de distribuer parmi les familles des victimes de la récente émeute à Mitchelstown.

Le duc d'Aoste.—Choléra.

Rome, 13 septembre—Le duc d'Aoste a été nommé inspecteur général de cavalerie.

Il y a eu, dans les dernières vingt-quatre heures, 6 nouveaux cas de choléra à Catane et 6 décès; à Palerme, 10 nouveaux cas et 6 décès; à Messine, 78 nouveaux cas et 30 décès.

La barque anglaise Balakva.

Londres, 13 sept—La barque anglaise Balakva, de Londres, en destination de San Francisco, est arrivée à Chile, avec ses mâts brisés. Elle a perdu dix hommes d'équipage, le 29 juillet, à la hauteur du cap Pillar.

Le procès des Anarchistes.

Ottawa, Ills, 13 septembre.—La cour suprême s'est réunie, ce matin à 9 heures; le juge Magruder était absent. Rien n'a été fait jusqu'ici au sujet du procès des anarchistes.

Convention d'Etat Républicaine.

Saratoga, N. Y., 13 septembre.—Les délégués à la convention d'Etat républicaine arrivent lentement. Le comité d'Etat prendra une décision cette après-midi, en vue de l'organisation définitive de la convention.

Le sénateur Evarts sera probablement choisi comme président temporaire et l'ex-sénateur Warner Miller est désigné comme président permanent.

M. Hiscock est proposé comme président du comité sur les résolutions. Il est presque certain que Fred. Grant sera nommé comme secrétaire d'Etat et M. Carmichaell, de Buffalo, trésorier d'Etat.

WASHINGTON.

Les affaires indiennes.

Washington, 13 septembre—On a reçu avis au bureau indien des agents Kinney et West de Yankton, Dakota, à l'effet d'une menace de révolte de trente bucks, appartenant à la tribu Sioux de Yankton, contre leurs surveillants et les agents spéciaux, sous la direction desquels la distribution se fait en ce moment. Ils menacent tous ceux de leur tribu qui se soumettent à ce partage.

En apprenant cette nouvelle, le commissaire des affaires indiennes, par l'entremise du secrétaire de l'intérieur par intérim, a demandé par télégramme à l'officier commandant du Fort Randall, Dakota, d'envoyer une force suffisante à la Réserve, afin de protéger ceux qui s'y trouvent et de faire respecter les ordres donnés par l'Agent, quand celui-ci réclamera son aide.

Le département de la guerre a immédiatement approuvé cette mesure.

Le secrétaire Bayard.

Washington, 13 septembre—En réponse à une demande faite aujourd'hui au secrétaire Bayard, au sujet de la déclaration de M. James Ferguson, à la Chambre des Communes, relativement à un ordre donné par le gouvernement des Etats-Unis, qui défend de saisir les navires anglais dans les eaux de l'Alaska, le secrétaire a répondu qu'il avait lu cette déclaration avec surprise, mais qu'il n'avait aucune connaissance d'un pareil ordre.

Les navires saisis ont été se trouvent maintenant entre les mains du judiciaire et attendent que les Cours décident sur la légalité de ces saisies. M. Bayard a ajouté qu'aucune saisie ne serait faite pendant les négociations relatives aux pêcheries. Les saisies opérées dans les eaux de l'Alaska ne touchent en rien les questions soulevées sous le traité de 1818, et qui se rapportent entièrement aux pêcheries canadiennes.

Les négociations avec le gouvernement anglais se poursuivent favorablement.

On n'a fait jusqu'ici aucun choix de ceux qui doivent assister le gouvernement des Etats-Unis dans les dites négociations; mais à la réunion du Congrès nous espérons pouvoir lui soumettre un projet acceptable aux deux nations et qui règlera d'une manière définitive le différend pendant entre les deux gouvernements relativement aux pêcheries.

Fleuve et rivières.

Louisville, 13 sept—La rivière baisse—2 pieds 9 pouces dans le canal, 7 pouces aux chutes. Temps couvert et brumeux.

Evansville, 13 septembre—La rivière a 1 pied 4 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 13 septembre—La rivière a 3 pieds 1 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Marchés.

Paris, 13 septembre.—Les rentes 3 pour cent 82 fr.

Havane, 13 septembre—Or espagnol 236 1/4 à 236 1/2. Change calme—sur les Etats Unis, soixante jours, or, 10 1/4 de prime; courte vue, 11 à 11 1/4 de prime; sur Londres 20 3/4 à 21 de prime; sur Paris 6 1/4 à 6 3/4. Sucre stable.

Liverpool, 13 septembre—Coton—Calme et semblant plus facile. Ventes 10,000 balles, dont 1000 balles pour la spéculation et l'exportation. Middling uplands 5 1/2d. Middling Orleans 5 1/2d.
Recettes 16,000 balles coton, américain 1,000 balles.

Liverpool, 13 septembre, 4 p m.—Ventes de coton américain 6700 balles.

Liverpool 13 septembre, 4 p m—Coton—Futurs stables—livraison en septembre 5 23/64d vendeur, septembre et octobre 5 12/64d acheteur, octobre et novembre 5 9/64d vendeur, novembre et décembre 5 7/64d vendeur, décembre et janvier 5 7/64d vendeur, janvier et février 5 7/64d vendeur, février et mars 5 7/64d acheteur, mars et avril 5 9/64d vendeur, avril et mai 5 11/64d vendeur.

New York, 13 septembre, midi—Coton calme —en baisse de 1/16. Middling uplands 10 1/16. Ventes 400 balles.
Futurs à peine stables—septembre 9.42, 3: octobre 9.27, 8; novembre 9.23 4.

New York, 13 sept.—Coton—facile. Uplands 10 1/16, Orleans 10 3/16. Ventes 800 balles, y compris 440 balles devant arriver.
Futurs à la clôture stables—livraison en septembre 9.31, octobre 9.27, novembre 9.23, décembre 9.23, janvier 9.29, février 9.36, mars 9.44, avril 9.51, mai 9.59, juin 9.66, juillet 9.73.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Hannah Simpson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Tchoupitoulas, Ste Thérèse et Religieuses, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, douze, treize, quatorze, quinze et seize sur un plan dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de William Christy, alors notaire en cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes, et le lot numéro six mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur vingt-neuf pieds six pouces de largeur dans le fond et cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes de profondeur, et tous les dits lots sont bornés dans le fond par une allée de vingt pieds de largeur, en usage commun avec les autres lots qui bordent la dite allée; et les susdits lots numéros douze à seize inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée de vingt pieds de largeur en usage commun avec les autres lots qui bordent la dite allée.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs dans cette affaire de John Cuggy et Michael McQuade et de la succession de Bernard Finnan par plusieurs actes passés pardevant John F. Coffey, Andrew Hero Jr. et Omer F. Villeré, notaires en cette ville, respectivement, en dates du quatorzième jour de juillet 1875, et le premier jour de mai et le quatorzième et le —— jours de juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 sept—13,20,27—oct 4,11,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Rosenthal Bros vs. G. M. Rousset et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,894—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le numéro municipal 412, borné par les rues Esplanade, Lopez, Lapez, Pilie, sous-voyer de la ville, en date du dix mars 1881, annexé à l'acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, ci-dessous mentionné, laquelle portion de terre se compose des lots neuf et dix et dix et A, et mesure comme suit: quarante-deux pieds trois pouces et trois lignes de façade rue Esplanade; vingt-trois pieds huit pouces et deux lignes de façade rue Lopez; cent soixante-un pieds dix pouces et une ligne de façade rue Lopez; quatre-vingt quinze pieds onze pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Washington, et s'étendant vers la rue Gayoso; de là, trente pieds sur une ligne parallèle à la rue Gayoso et s'étendant vers la rue Esplanade, de là trente-un pieds onze pouces et cinq lignes sur une ligne parallèle à la rue Washington et s'étendant vers la rue Lopez; de là, cent dix-huit pieds trois pouces et trois lignes parallèle à la rue Gayoso et s'étendant vers la rue Esplanade sur le point de départ.

Propriété acquise par Mme Rousset, défenderesse, de Julien Claude par acte pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 30 janvier 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 sept—6 13 20 27—4 8 oct

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

By annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

By annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1887.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship El Monte, Hawthorne, New-York.
Steamship Louisiana, Gager, New-York.

ARRIVÉS.

Steamship (allé) Martha, Robert, Pernambuco (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

A LA QUARANTAINE.

Steamship (esp) Emiliano, Bengoa, Liverpool via Porto Rico et les ports cubains.

BATEAUX A VAPEUR.

Ferguson, Carlisle, Greenville.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.

Arrivages de produits.

GREENVILLE—par steamer Paragond—2151 balles coton 4791 sacs graine coton 1890 douves et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—725 balles coton 332 sacs graine coton 26 sacs coton en graine 2651 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—467 balles coton 721 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—262 balles coton 19 barils mélasse 76 barils riz 320 sacs riz brut 50 barils vin et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—410 balles coton 4 boucauts tabac et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—60 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—190 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—234 balles coton et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 13 septembre 1887.
Le steamship New Orleans, capitaine Halsey, est arrivé de bonne heure ce matin.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 2 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1887.

Liste de publication.

Bastien Edouard	Labens Pascal
Blanc Florimond	Langlois Barthélemy
Bossar Sébastien	Lescout Louis
Bossu Armand Marie	Larrieu Joseph Auguste
Braquet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Camors Jean et Antoine	Maille Simon
Carrière Ant. & Sons	Mittauer Antoine
Chandelause Auguste	Miron Jean
Crettes Martial	Père de Carcassonne
Dabadie Jean Clément	Palcheux Mathurin Hypolite
Delort Jean	Pierpat Jean
Derbès Albert Charles	Rebours Francisque Emile
Ducias François	Roybes Pierre
Duffard Dominique	Seignes Eugène de Philomène
Dumas Marcelin	Saizac James M.
Estrade Jean Joseph	Sillan Edouard
Freydier Jean Baptiste	Serrell
Fraidloch de St-Gall	Sourd André
Fontan Henri	Tourrès Jean Louis
Fouilloux Célestin	Toujan François
Gondon Louis et Philippe	Tupery S
Houllion Emile	W W H Stand Limited
Jeantôm Chas Bernard	

LETTRES.

Berouquandie Philip	Luquet Charles
Cassebrave Bertram	Moral Antoine
Delaumimaison Mme H	Minvielle Léon
Jadeau Louis	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BORET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév—1an

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, risques contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas. M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Dalery,	S. C. Conlon,
R. F. W. Beckman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Redd,	Chas. A. Ries
	D. R. Calder,

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jui 86—1an

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses et améliorations situées sur West End, ensemble avec le bail de valeur pour le terme non expiré.

Michael T. Carroll vs. Daniel Wilson, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 20 septembre, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement les bâtisses et améliorations bâties et maintenant situées sur le lot décrit par le numéro mentionné sur un plan dressé par D. M. Brosnan, voyer de ville, et sur une licence déposée du mon bureau, au dedans (côté de la ville) du revêtement de la levée au West End. Le dit lot mesure cinquante quinze pieds de face au dedans du revêtement à la levée sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds, ensemble avec le bail pour le terme non expiré qui a été fait à Michael T. Carroll du dit lot par la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 28 mai 1883, enregistré au bureau des transferts, livre 120, fol. 26.

Le dit bail expire le 25 avril 1906, à laquelle date les dites bâtisses et améliorations et toutes autres améliorations qui peuvent être construites à l'avenir sur le dit lot, deviendront la propriété de la ville de la Nouvelle-Orléans, sans autre frais ou sans autre charge.

Pour plus amples informations la copie du bail peut être examinée à mon bureau.

Lesdites bâtisses, etc., et le terme non expiré de bail ont été acquis par le défendeur du plaignant conformément à un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 14 mai 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant de cent vingt-cinq piastres ($125) avec intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du 14 mai 1887 jusqu'au paiement final, 10 pour cent sur le dit montant du principal et intérêt pour honoraires d'avocat, six piastres frais de protêts des actes, trois 50/100 piastres frais de protêt et les frais et charge du présent et de la vente.

2° L'acquéreur assumera, jusqu'à concurrence du montant de son enchère, le paiement du billet de cent vingt-cinq dollars ($125) tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté du 14 mai 1887 et payable six mois après date avec intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de date jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque constituée à la réclamation du plaignant selon un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 14 mai 1887. L'acquéreur assumera les obligations du dit acte relativement aux honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et le résidu du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6sept—6 13 17 20

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme S. Lacoume vs. M. Murphy.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 9442—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. C. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt coin Louisiana Avenue et la rue Magazine, le VENDREDI, 23 septembre 1887, à midi, savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
13 sept—13 15 23

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 - CHARTRES - 73

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'inocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO,
SCHMIDT & ZIEGLER.
13oct 86 1 an—par les sem.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex.......11:00 pm	No 2 Ex.......9:15 am
No 3 Lim. Ex...8:30 am	No 4 Chi Ex......6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..8 05 am
No 1 Fast Line.7:30 pm	No 6 Coast Ac.3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 2 Cin. Ex....8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.11:30 am	No 51 California Express. 3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5.........6:15 am	No 2.........9:00 am
No 1.........5:30 pm	No 6.........6:35 pm

P. AND F. EAST LA. R. R.

ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée......7:27 pm | Départ......8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8 37 am | Départ......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:15 am	No. 2.........4:45 pm
No. 3.........6:00 am	No. 4.........10:00 pm
No. 5.........7:30 pm	No. 6.........8:15 am

Excursions du Dimanche.
Arrivée.......8:40 pm | Départ.......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor...9:10 pm	No 18 Local.....7:20 pm
No 17 Local.....8:05 am	No 20 Californ. 7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine—8:30 a.m., 3:45 p.m.	Jours de la semaine—9:00 a.m., 5:00 p
Dimanches—10:30 a.m. 6:00 pm	Dimanches—8:00am, 12:00m, 6:3

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 14 SEPTEMBRE 1887.

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Bas du fleuve—LURA, à 11 a m

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1887.

Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 m
Port Eads—NEPTUNE, à 9 a m

Hauteur des Eaux.

Augusta	——	Nashville Tenn	
Cairo, Ill.	5.00	Nlle Orléans	2.00
Cincinnati, O.	3.04	Omaha, Neb.	11.00
Davenport, Ia.	3.02	Pittsburg, Pa.	5.06
Keokuk, Iowa	2.02	Shreveport, La.	0.08
LaCrosse, Wis.	5.05	St-Louis, Mo.	6.06
Leavenworth, K	11.90	St-Paul, Minn.	2.02
Louisville, Ky.	3.03	Vicksburg	8.05
Memphis, Tenn	4.04	Yankton	0.00

SERVICE D'INCENDIE

Station
2 Tchoupitoulas et Valmont.
3 Harmonie et Laurel.
5 Washington et Chippewa.
6 Marché de la rue Nouvelles.
8 Carondelet et Holstone.
9 Prytania et Beauvière.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 21
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Poeyfarre.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Douzième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Hermos, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 20 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St. Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Treme.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 12 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 8, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Savon, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Potain.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No Grands-Hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

W. G. Coyle & Cie.

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

Bureaux 47 Rue Carondelet.

Chantier: Sur Levée Louis de la rue Bordeaux [illegible]

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$375,378
Sur les risques de rivière		10,324
Sur les risques de mer		9,260 64
		$394,961 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885		60,509 31
Total des primes		$455,480 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$ 34,549 04	
Sauvetage	426 66	
		34,975 70
Revenu total		$490,456 61
A déduire: Pertes payées— Sur les risques d'incendie	$120,616 07	
Sur les risques de rivières	4,884 25	
Sur les risques maritimes	1,965 84	
	$127,466 74	
Primes remboursées, annulations, commissions et réductions	77,947 66	
Réassurances	14,487 16	
Taxes et licences	3,930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	30,438 9	
		$354,270 54
Surplus		$136,186 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,942 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01	
Balance	18,288 06	
		$136,186 07

ACTIF—VALEURS SELON LE S DUCOUR MARCHÉ.

Argent comptant		$ 50,339 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101,250 00	
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	120,000 00	
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00	
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00	
		$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)		36,196 16
action N. O. Produce Exchange		50 00
action N. O. Sugar Exchange		75 00
actions N. O. Warehouse Co.		525 00
bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de collection		37,029 80
Meubles, accessoires, coffres-fort, mappes, etc		2,000 00
		$429,600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,256 80
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,942 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et d'porter la somme de dix mille trois cent cinquante huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.
1jan—1m

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, }
Etat de la Louisiane. }

CONFORMÉMENT aux dispositions de la le No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et compté les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte du fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi susdite, cent mille piastres	$100,000 00
Montant des timbres judiciaires reçus par de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres	190,000 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres	290,000 00
Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres	290,000 00
Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.	
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37cts	273,579 37
Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre, 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres	290,000 0
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37 cts	563,579 37
Montant des timbres judiciaires rendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents	94,949 62
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cts	468,629 75
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts	10,606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis avoir:

A James Buckley, d'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livré le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres	750 00
En paiement de fournitures de bureau livrés aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 122 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts	2,555 13
Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts	94,158 89
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02 cts	97,464 02

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnée du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.

{L S}

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire

Nouvelle récolte de graines de navets et autres.

J'ai maintenant en magasin la nouvelle récolte de graines de navets, comprenant toutes celles qu'on cultive généralement ici. Aussi des graines de choux et autres bonnes à planter maintenant et plus tard. J'appelle l'attention sur mon stock supérieur de graines de choux qui ne peut être surpassé en qualité, récoltées spécialement pour moi et dont font usage presque tous les jardiniers qui plantent des choux pour ce marché.

Les graines sont mises en paquets pour les marchands, aussi des graines en gros à prix réduits. Toute demande ou information reçoivent une prompte réponse.

Mon manuel du jardinage pour les Etats du Sud envoyé gratis par la poste sur demande.

Mon stock de graines est le plus grand et le mieux choisi dans le Sud. Les ordres sont respectueusement sollicités.

RICHARD FROTSCHER,
15 et 17 rue Dumaine, Nlle Orléans.
3 août—1an—3f p.s.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Navire John Harvey, Stewart...expédié 12 août
Navire Carston, Purrington........parti 8 sept
Steamship El Dorado, Byrne.......parti 10 sept
Steamship Knickerbocker, Kemble.parti 10 sept
Steamship Chalmette, Adams.......parti 12 sept
Navire Lydia Skolfield, Dunning...parti 9 sept

LIVERPOOL.

Navire Nettie Murphy, Cosman...parti 17 août
Steamship Californian, Pickthall...parti 20 août
Steamship City of Manchester, Brophy......
Steamship Inventor, Brown........parti 25 août
Barque John Watt, Sweetser.......parti 1er sept
....parti 30 août

LIMERICK.

Barque Clyde, Johnson.............parti 27 août

LONDRES.

Steamship Capulet, Ellis...........parti 22 août
Steamship Rydal Water..........en charg. 3 sept
Steamship City of Lincoln, Frye...en chs. 3 sept

BARROW, ANG.

Steamship Narworth-Castle,.......parti 30 août
Steamship City of Manchester, Brophy.pa 3 sept

SWANSEA.

Steamship Capulet, Ellis...........parti 29 août

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Panama,................parti 24 août
Steamship Bengal,..................parti 3 sept
Steamship Corona,..................parti 4 sept

HULL, ANG.

Steamship Kingdom,................parti 26 août
Steamship Kimberly,................parti 3 sept

ANVERS.

Steamship President Garfield......parti 7 sept

CAPE TOWN.

Steamship City of Liverpool.......parti 10 août

RIO DE JANEIRO.

Steamship Lowell...................parti 23 août
Navire Bona Fides, Henrickson.....parti 31 juil
Navire Lizzie Burrill, Johnson.....parti 18 août

HAMBOURG.

Navire Hedwig, Mincon............parti 25 août
Navire Stephan, Merenich..........parti 30 août

MALAGA.

Barque Mercena, Duran............parti 6 mai

BARCELONE.

Barque Alexandre Bosh, Arguilagu...par 1 jui

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	à quelle quai
Americana	Liverpool	1er dist. 21
Astronomer	Liverpool	2e dist. 10
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Architect	Liverpool	Gouldsboro de dist
Ardancorrach	Royal	Alger
City of Dallas	Belize	Alger
Chilian	....	Gretna
Clinton	Havane	Alger
El Monte	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pte Tier
Effective	Havre	4e dist. 43
Gussie	Port Limon	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Harlan	Bluefields	Alger
Hungarian	Liverpool	Alger
Inflexible	....	4e rue
Intrepid	Gênes	Gouldsboro
Louisiana	New York	4e dist. 44
Marseille	Havre	2e dist. 8
S Oteri	Ruatan	4e dist. 40
Viola	Gênes	1er dist. 15
Whitney	....	5e rue
Wydale	Belize	Alger 4e rue

NAVIRES.

Ile Marthe	Laid up	2e dist. 27

BARQUES.

Carmelita	....	3e dist. 26
H L Routh	....	1er dist. 31
Josefa Formosa	Barcelone	5e rue
Marie Louise	Brême	4e dist. 42
Port Royal	....	1er dist. 36

BRICKS.

Alfredo	....	3e dist. 15

GOELETTES.

R B Locke	....	Pte Tier

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 188[illegible]

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,478 38	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,868 5[illegible]	
		$408,2[illegible]
A ajouter primes non terminées de 1885		[illegible]
		$[illegible],764 00
A déduire—Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,641 87	
Commissions et réductions	36,709 91	
		$234,283 14
		$374,579 80
A ajouter: Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,093 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,066 13
Revenu net		$432,665 63
A déduire, pertes payées— Incendie	$188,[illegible]50 01	
Rivières	12,[illegible]94 86	
Mer	691 90	
Total		$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces	62,230 89	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 30	
		$278,766 76
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		$63,898 85
		28,000 00
Balance		$35,898 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		22,687 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Argent comptant	$22,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississippi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,896 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,781 66
Billets à ordre, billets à primes, valant	24,541 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,220 00
Primes en cours de collection et balance	63,986 62
Cotés par agents, intérêts accrus sur actions et prêts	4,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,080 00
	$896,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	2,152 00
Pertes non payées	22,687 71
Profits et pertes	35,864 83
	$896,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Fay,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Redd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	John A. Blanc,
B. F. Eshleman,	W. H. Bofinger,
C. J. Leeds,	Jos. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Bristol,	Rob't Mülker.

Premier Etat de Situation

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DITE —

LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues:

Primes sur les incendies	$125,127 57	
Primes sur rivière	1,338 66	
Primes sur mer	790 66	$127,256 90
A déduire: Réassurances	1,366 61	
Réductions et commissions	26,884 96	27,279 90
		$99,976 91
A déduire: Pertes payées sur les incendies	53,866 78	
Pertes payées sur les rivières	739 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	466 66	75,816 13
		$ 23,460 78
A ajouter Intérêt		4,120 45
		$ 27,581 23
A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois		21,808 75
		$ 5,772 48
Réserve: Primes non acquises		$ 5,772 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,586 94
Effets mobiliers: Coffre fort, etc	1,877 18
Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,800 66

PASSIF.

Capital	$161,386 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes	21,225 12
Pour les risques non expirés	5,772 48
	$188,383 60—$188,383 60